



Erreur sur bon de commande

Par simon coqs

Bonjour,

J'ai acheté un véhicule d'occasion vendredi dernier il y a 6 jours. nous avons signé le bon de commande incluant la carte grise sur BDC.

Lors de l'achat j'ai acheté mon véhicule incluant la carte grise. En effet sur le BDC il était notifié montant CG : 43 euros. Il me contacte ce jour (6 jours plus tard après livraison) pour m'indique qu'il a fait une erreur et qu'il ne peut pas faire la carte grise car il a notifié 43 euros sur le bon de commande alors que le montant est de 400.

Pouvez vous m'indiquer si je suis dans l'obligation de payer ce restant alors que non notifié sur BDC, ni à l'achat. quels sont mes recours face à cette situation.

Dans l'attente de vos retours.

Bien cordialement,

Simon